



PROGRAMME

RENCONTRE TECHNIQUE

COMBIEN COÛTENT NOS DÉCHETS ?

SITUATION ET PERSPECTIVE
DU COÛT DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS
EN ÎLE-DE-FRANCE

8 OCTOBRE 2019
9H00-12H30

La prise en charge des déchets constitue le premier poste de dépenses pour la majorité des intercommunalités franciliennes : ces dernières lèvent ainsi chaque année plus de 1,5 milliard d'euros pour assurer cette compétence.

Les coûts de gestion des déchets sont aujourd'hui plutôt bien connus. La matrice des coûts développée par l'ADEME et son utilisation par les collectivités permettent en effet de connaître avec précision les différents éléments constituant le coût du service au niveau local. Des référentiels régionaux et nationaux contribuent par ailleurs à mieux comprendre les différences de coûts observées.

Pour autant, un certain nombre de mesures attendues ces prochaines années questionnent les trajectoires futures d'évolution des coûts pour les collectivités : TGAP, TVA à taux super réduit, réduction de la mise en stockage, biodéchets, nouvelles REP...

Dans ce contexte, l'ORDIF vous invite à sa prochaine rencontre technique qui se tient le 8 octobre.

8H45: ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H15: INTRODUCTION

- **Véronique COTÉ-MILLARD**, présidente de l'ORDIF - département déchets de L'Institut Paris Region
- **Jean-Marie CHAUMEL**, directeur régional adjoint de l'ADEME Île-de-France

Animation : **Helder DE OLIVEIRA**, directeur de l'ORDIF - département déchets de L'Institut Paris Region

9H30: COÛTS: LES CONNAÎTRE POUR LES MAÎTRISER

CONTEXTE RÉGIONAL D'INTERVENTION DE L'ADEME ET DE L'ORDIF

- **Carole LIMOUZIN**, ingénieure, ADEME îdF
- **Valentin SAUQUES**, chargé d'études économie, ORDIF - département déchets de L'Institut Paris Region

QUELLE PLACE POUR LA CONNAISSANCE DES COÛTS DANS LES COLLECTIVITÉS ?

- **Michel MENUET**, responsable de Service déchets et propreté urbaine, Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

LES DERNIERS CHIFFRES DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES COÛTS **Carole LIMOUZIN**, ingénieure, ADEME îdF

QUELLES SINGULARITÉS FRANCILIENNES EN MATIÈRE DE STRUCTURATION DES COÛTS ?

- **Valentin SAUQUES**, chargé d'études économie, ORDIF - département déchets de L'Institut Paris Region

10H45: TGAP, OBJECTIFS DE RÉDUCTION, TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS... QUELLES ÉVOLUTIONS ?

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS EN ÎLE-DE-FRANCE

- **Nicolas Pouteau**, chargé de mission, Conseil régional d'Île-de-France

TRAJECTOIRE 2025 : CE QUI VA PESER SUR LES COÛTS

- **Bertrand BOHAIN**, délégué général, Cercle national du recyclage

PREMIERS RETOURS SUR LES DÉTERMINANTS ÉCONOMIQUES DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- **Catherine BOUX**, directrice générale adjointe de l'exploitation et de la valorisation des déchets, SYCTOM l'agence métropolitaine des déchets

PRÉVENTION DES DÉCHETS: UN IMPACT SUR LES COÛTS ?

- **Virginie LLEDO**, directrice Pôle déchets et économie circulaire, ESPELIA

12H15: FIN DE LA MATINÉE



www.ordif.com

COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

ÉLÉMENTS DE CADRAGE SUR LA SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

La gestion des déchets ménagers constitue le premier poste de dépenses (hors administration générale) pour près des trois quarts des intercommunalités franciliennes. Le suivi des différents coûts afférant à l'exercice de cette compétence au sein des collectivités et leur positionnement par rapport à des référentiels nationaux ou régionaux peut donc s'avérer utile pour une autorité locale souhaitant s'engager dans une démarche de maîtrise de ses coûts. Dans cette perspective, l'ORDIF établit périodiquement des référentiels franciliens sur les coûts. Le dernier en date est sorti au printemps 2019. Il a été initié auprès d'une quarantaine de collectivités franciliennes ayant rempli la matrice des coûts de l'ADEME sur 2015. Le dispositif de suivi des coûts en Île-de-France s'inscrit dans la démarche partenariale portée par l'ORDIF, en lien avec l'action régionale de l'ADEME et la planification portée par le Conseil régional d'Île-de-France.

COÛT DE GESTION DES DÉCHETS: 90 € PAR HABITANT (97 € AVEC LA TVA)

L'indicateur privilégié pour suivre les coûts est le « coût aidé » exprimé en € par habitant. Celui-ci exprime le coût à la charge de la collectivité une fois déduits les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens ainsi que les autres aides. Les coûts exprimés en euros par tonne sont, quant à eux, plutôt privilégiés pour identifier les coûts des opérations techniques de gestion des déchets. En 2015, l'ORDIF estime à environ 90 € (hors TVA) le coût de gestion des déchets ménagers (97 € TTC). Ce montant intègre l'ensemble

des coûts associés à la gestion des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles, recyclables secs, déchèteries, encombrants et déchets verts au porte à porte, déchets dangereux...) mais ne comprend pas les déchets des collectivités (dépôts sauvages, déchets des services techniques, corbeilles de rue...).

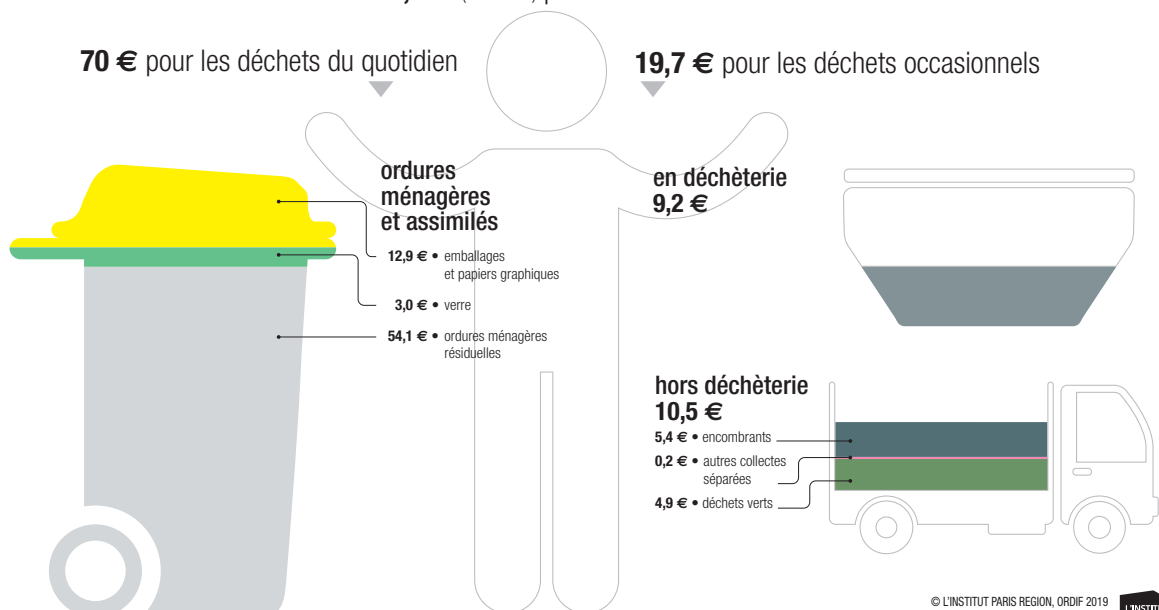
La gestion des déchets du quotidien (ordures ménagères résiduelles, emballages en hors verre, papiers) représente 78 % du coût du service, celle des déchets occasionnels (déchèteries, encombrants et déchets verts hors déchèteries) 22 %.

Parmi les collectivités du référentiel, 50 % supportent un coût compris entre 85 et 102 € HT par habitant. Les écarts observés aux valeurs extrêmes vont de 60 € à plus de 120 € par habitant. Les facteurs expliquant ces écarts sont multiples : quantités collectées, niveau de service, situation des usines en matière d'amortissement, différences de perception des recettes de valorisation, densité du parc de déchèteries présentes sur les collectivités...

Ces coûts sont essentiellement financés par des ressources que les collectivités lèvent sur leur territoire à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ou encore les contributions des collectivités adhérentes (cas des syndicats). Le rapport entre ces contributions et le coût aidé TTC appelé « taux de couverture » s'élève à 111 %. Il est la résultante de multiples considérations locales :

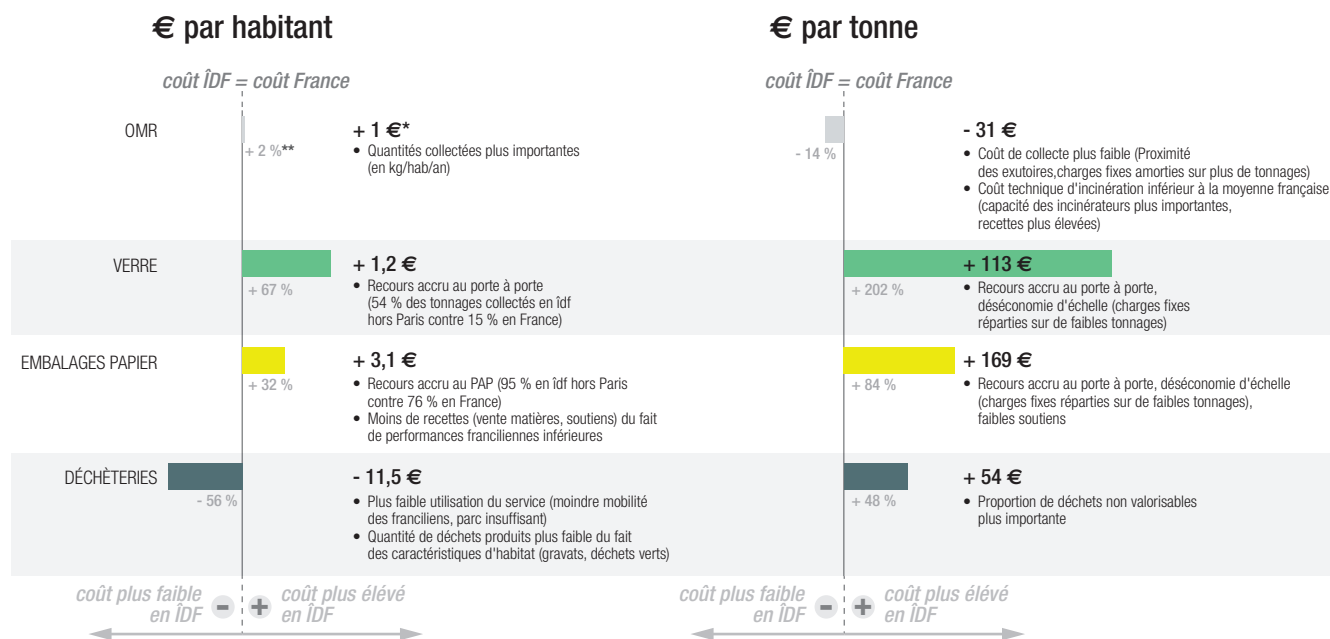
Répartition du coût par type de déchets

Coût aidé* de gestion des DMA en Île-de-France en 2015 (hors Paris)
89,7 € (hors TVA) pour 1 habitant



* Coût aidé : ensemble des charges desquelles sont déduits tous les produits (recettes industrielles, soutiens et autres aides)

Quelle est la différence entre les coûts franciliens et les coûts « France » ?



* Le coût aidé moyen de gestion des ordures ménagères résiduelles observé dans la région est supérieur de 1 € par rapport à celui observé au niveau national dans le référentiel 2016 de l'ADEME

** Le coût aidé moyen de gestion du verre observé dans la région est supérieur de 2 % par rapport à celui observé au niveau national dans le référentiel 2016 de l'ADEME.

© L'INSTITUT PARIS REGION, ORDIF 2019
Sources : ORDIF, ADEME



- Pratiques prudentielles des collectivités dans leurs exercices de prévision budgétaire ;
- Volonté des collectivités de pouvoir autofinancer des investissements à engager ultérieurement ;
- Enfin, l'impossibilité, pour certaines collectivités (les syndicats de communes et syndicats mixtes), d'avoir recours à d'autres ressources (dotations de l'État, impôts locaux).

LES COÛTS EN ÎLE-DE-FRANCE : QUELLE SITUATION PAR RAPPORT À LA FRANCE ?

Le coût global à l'habitant observé dans la région (hors Paris) ne diffère pas fondamentalement des valeurs nationales : 90 €/hab en Île-de-France contre 92,50 €HT en France (source : ADEME, référentiel national, 2016).

L'analyse détaillée des coûts en fonction des types de déchets collectés met en revanche en exergue un certain nombre de singularités.

Ces spécificités ont directement trait aux spécificités franciliennes observées en matière de gestion des DMA :

- Des coûts (en €/hab et €/t) de gestion des emballages et papiers sensiblement plus élevés que la moyenne nationale du fait des plus faibles recettes (performances de collecte plus faibles dans la région) et un recours à la collecte au porte à porte, mode de collecte réputé plus coûteux que l'apport volontaire ;
- Des dépenses engagées en déchèteries nettement plus faibles. Les franciliens, plus particulièrement ceux de la zone centrale, apportent nettement moins de déchets en déchèteries que leurs alter ego des autres régions ;
- Un poids plus fort du coût de gestion de déchets occasionnels récupérés hors déchèteries (encombrants, déchets verts) parmi les collectivités franciliennes. Ces services, nettement moins présents sur le reste du territoire français, viennent pallier en partie la carence du parc de déchèteries dans la région.

LE PROJET DE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Le PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets) est le document de référence pour la prévention et la gestion de tous les déchets produits et traités sur le territoire francilien. C'est un document opposable qui comporte différents objectifs à 6 et à 12 ans, tenant compte des spécificités franciliennes, et qui sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil régional.

Pour aider les collectivités territoriales à la mise en œuvre des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs, le projet de PRPGD préconise, entre autres, aux collectivités territoriales de « suivre les coûts de prévention et de gestion des déchets à l'échelle de chaque territoire », et rappelle l'obligation pour le Service public de gestion des déchets (SPGD) d'avoir une comptabilité analytique.

Par ailleurs, la Région Île-de-France a réalisé, conformément à la réglementation afférente à la composition du dossier d'enquête publique du PRPGD, une évaluation des enjeux économiques visant à expliquer les grands enjeux financiers en matière de prévention et de gestion des déchets.

Méthodologie

Les données présentées dans cette synthèse sont issues d'une enquête adressée annuellement aux collectivités franciliennes compétentes, réalisée dans le cadre de l'enquête biennale nationale « Collecte » de l'Ademe. Les informations régionales sont saisies dans la base de données nationale SINOE®, puis synthétisées dans une publication. Ces travaux sont encadrés par un comité de pilotage composé de structures adhérentes de l'ORDIF : Délégation régionale de l'Ademe, Cercle national du recyclage, conseils généraux de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, conseil régional d'Île-de-France, DRIEE IDF, Fnade, IAU Îdf, Île-de-France Environnement, Syctom Agence métropolitaine des déchets ménagers, Sidru, SIEVD, Tiru, Ville de Paris et Zero Waste France.

Pour plus d'information sur les coûts en Île-de-France, consulter le rapport d'étude disponible sur www.ordif.com, rubrique « Économie »

ENTREPRISES

LAURENT Viktoria, DM COMPOST
LACOUT Annick, AEFEL
ABRY Laurent, GENERIS - VEOLIA RVD Ile de France
CHOPITEL Olivier, Groupe Pizzorno Environnement
DALENÇON Margot, OPTAE
ORY-LAMBALLE Anette, Optae
PONS Marwan, OPTAE
BIEHLER Sébastien, Ritleng Revalorisations
RITLENG Jean-Luc, Ritleng Revalorisations
ALBERICI Julien, sociam
MOI Margaux, UpCycle
MANCHON Olivier, BH-Environnement
MAOCEC David, GRDF
LE JELOUX Alan, OrgaNeo
MERINO Jean-Luc, PAPREC Group
CARPENTIER Arnaud, Veolia
OURO-YONDOU Sarah, UpCycle
CALLOCH Lucile, Veolia Propreté Ile de France
BEAUVOIS Éric, Veolia Propreté Ile-de-France
PERRAUDIN Mathilde, OrgaNeo
CAILLOL Arnaud, Veolia
CORD'HOMME Christophe, CNIM
BEA Romain, Dalkia Wastenergy
FOURMENT Barthélémy, Dalkia Wastenergy
DE BÉTHENCOURT Anne, INTEGRAL VISION
CAUVIÈRE Julien, PikPik
MINEAU Marianne, Verdacité
FUOC Veronique, ECOSFERES
HAINAUT Pascal, GRTgaz
CHEVALIER Arnaud, Neurowaste
SIMON Laurent, BOMAG
LLEDO Virginie, ESPELIA

ASSOCIATIONS

CHEMALY Jacqueline, Collectif 3R
FOURNIER Héloïse, PikPik Environnement
LE COEUR Samuel, AMELIOR
CONNAN Anne, Collectif 3R
KREISS Hadrien, Scolopendre
FOSCOLO Elizabeth, Ressourcerie du Spectacle
CATEL François, ARILE
DROUET Virginie, La Recyclerie Sportive
SALWEROWICZ Anna, Moissons solidaires
HOSPICE Karl, ACTIVILLE
SOULIE Patricia, aim
REDON Francis, FNE Ile de France
ADLER Emmanuel, RISPO
CLÉMENT ourdren, Neurowaste
COTE-MILLARD Véronique, ORDIF
BOHAIN Bertrand, Cercle National du Recyclage

ÉCO-ORGANISMES

GRILLET Sebastien, DASTRI
PHILIPS Marion, Citeo

COLLECTIVITÉS

GUIGUENO Amélie, CA Paris-Saclay
GROSSIN-DEBATTISTA Julien, Sirmotom
SCHIDLOWER Maéva, Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
MARTIN Frederic, SMETOM de la Vallée du Loing
CARFIL Cem, Ville de Meaux
MENUET Michel, Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

DORIONS Sebastien, CC Plaines et Monts de France
GUIVARCH Élodie, Communauté d'agglomération Melun Val de Seine
LOUVEL Patricia, Ville de Paris
AMAN Mourad, EPT Grand Orly Seine Bièvre
BIDAU Philippe, EPT Plaine commune
RAUCY Sandrine, EPT Plaine commune
PETIT Adrien, EPT Paris Ouest la Défense
IDI MOUBARAK Andjib, EPT Paris Terres D'Envol
POUTEAU Nicolas, Région Île de France
MASSA Hélène, SITRU
NAULEAU Luc, SITOMAP
BÉRAUD Anne-Laure, Ville de Paris
PRESSET François, Ville d'Ivry-sur-Seine
PERILLAT Corinne, Ville d'Ivry-sur-Seine
ROBART Stephane, EPT Paris Est Marne et Bois
VIENNE Laura, Sigidurs
MOUGAMADOU Fathima, EPT Paris Est Marne et Bois
AUGE Vincent, Ville de Paris
KARINE Bodart, Ville de Paris
UNG Kawing, Ville de Paris
DUBILE Pierre, Ville d'Ivry-sur-Seine
SFERRAZZA Leonardo, SIOM de la Vallée de Chevreuse
MASSART Julien, EPT Plaine Commune
MICHOUX Marielle, Communauté de Communes Val d'Essonne
SILVA Ana Paula Da Souza, Ville Paris
MUNUERA Helena, Ville de Neuilly sur Seine
DRISSI Marion, EPT Grand Paris Seine Ouest
BECHOUA Djamilia, Ville de Paris
BENNADJI Hacene, SIGIDURS
CLECH Fabien, SIGIDURS
THANADABOUTH Ekarat, SIGIDURS
ZAIDI Andrée, SIRMOTOM Région de Montreuil
OUAHYOUNE Farid, EPT Boucle Nord de Seine
KECHIT Ferialle, EPT Paris Est Marne et Bois
TEREBENEC Barbara, Ville de Massy
LE CLECH Olivier, SIREDOM
RAFIK Abdesadik, SMITOM-LOMBRIC
RAFIK Mohamed, SMETOM GEEODE
BOUX Catherine, SYCTOM

ACTEURS PUBLICS

RUBAT-CIAGNUS Florence, PSN CCIR
BEGIN Jean-Pierre, Crous de Paris
PEETERS Denis, CROUS DE PARIS
BOVIN Jade, Ministère de la Transition écologique et solidaire
BOIARDI Scarlett, Ministère de l'Agriculture
GUILHEN Jean-Michel, MTEC CGDD SDES
MAUVAIS François, DRIAAF Île-de-France
BOURSIER Marie, Ademe IDF
FONTAINE Juliette, DRIAAF
CHAUMEL Jean-Marie, Ademe IDF
LIMOUZIN Carole, Ademe IDF

AUTRES

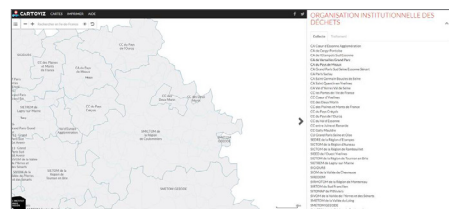
DENIS Benjamin, FNADE
NYAMSI Patricia, Université de Cergy-Pontoise
JARDIN Eric
POLIZZO Iliane
FLIS PLISSON, CAPEB
BOISSIN Antonin, École Polytechnique
MONCEL Catherine, L'écho circulaire

CONTACT

VALENTIN SAUQUES

Chargé d'études économie des déchets de L'Institut Paris Region
valentin.sauques@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 37

ACTUALITÉ



CARTOVIZ sur l'organisation institutionnelle des déchets disponible sur ordif.com (rubrique déchets ménagers et assimilés)

NOUVELLE PUBLICATION



PRENEZ DATE

12 décembre 2019 - L'Institut Paris Region - Paris

Matinée technique sur le traitement des déchets

ADRESSE

L'Institut Paris Region
15 rue Falguière - 75015 Paris
Tél. : 01 77 49 75 20
contact.ordif@iau-idf.fr

Avec le soutien de :

